

## Primauté des prestations

Pour les assurés actifs - Avantages	Pour les assurés actifs - Désavantages
<ul style="list-style-type: none"><li>* Taux de la rente connu d'avance</li><li>* Les prestations sont adaptées aux évolutions de salaire</li><li>* Le système est transparent pour le calcul des prestations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Système compliqué pour le calcul des prestations de libre passage</li><li>* Pas d'amélioration, même si très bons rendements</li><li>* Financement supplémentaire s'il y a des rappels</li><li>* Le risque de placement et le risque de longévité est supporté par la caisse, donc à long terme par le collectif des assurés actifs</li></ul>
Pour l'employeur - Avantages	Pour l'employeur - Désavantages
<ul style="list-style-type: none"><li>* Les prestations sont attractives et faciles à expliquer, ce qui facilite l'engagement de nouveaux collaborateurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Le financement nécessaire fluctue</li><li>* Financement supplémentaire s'il y a des rappels</li><li>* Difficile d'intégrer le salaire variable</li></ul>
Pour la caisse - Avantages	Pour la caisse - Désavantages
<ul style="list-style-type: none"><li>* Les prestations sont attractives pour les assurés</li><li>* Lorsque l'effectif rajeunit, le coût de l'assurance baisse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Le risque de placement est supporté par la Caisse</li><li>* Le risque de longévité est supporté par la Caisse</li><li>* Lorsque l'effectif vieillit, le coût de l'assurance augmente</li><li>* Si la situation financière est déficitaire, les possibilités d'assainissement sont relativement compliquées</li></ul>